

Province de Québec

Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Conseil des commissaires

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud le 27 novembre 2012 de 19 h 30 à 22 h 25 au siège social de la commission scolaire de la Côte-du-Sud, 157, rue Saint-Louis, Montmagny.

Sont présents :

Mesdames Denise Caron
Marie-Line Comeau
Nathalie Côté
Denise Dulac
Sylvie Jalbert
Jeannine Lachance-Mercier
Francine Lehouillier
Carmen Nicole
Amélie Pelletier
Johanne Talbot

Messieurs Rino Beaulieu
Normand Caron
Claude Daigle
Romain de la Durantaye
Luc Dion
Alain Grenier
Germain Pelletier
Bernard Therrien

commissaires formant quorum

M. André Chamard, directeur général intérimaire et secrétaire général
M. Serge Mathurin, directeur général adjoint et secrétaire général

Sont absents : Madame Sylvie Blouin
Messieurs Jean Lefebvre
Gérald Roy
Jocelyn Carrier, directeur général

1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, M. Alain Grenier, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux commissaires.

2.- SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION POUR LA PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2011-2012

Le président, M. Alain Grenier, ainsi que les commissaires M^{me} Jeannine Lachance-Mercier et M. Bernard Therrien, M. André Chamard, directeur général intérimaire, M. Serge Mathurin, secrétaire général et M. Martin Aubin, chargé de projet, présentent tour à tour le rapport annuel 2011-2012.

3.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CC-12-11-27-01

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le commissaire Rino Beaulieu **et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :
- le point 6.1 est retiré;
- le point 6.7 est déplacé après le point 4.

**CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD**

Séance ordinaire du **mardi 27 novembre 2012 à 19 h 30**
au siège social de la commission scolaire à Montmagny

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION POUR LA PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2011-2012**
- 3.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4.- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2012**
- 5.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**
 - 5.1- ...
- 6.- DOSSIERS PRIORITAIRES**
 - 6.1- ~~Résiliation du contrat d'engagement d'une employée~~
 - 6.2- Nomination d'une ou d'un commissaire pour suppléer à la vice-présidente pour une période donnée
 - 6.3- Appui au projet de loi C-433 [Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (transport scolaire)]
 - 6.4- Lettre de la Municipalité de St-Jean-Port-Joli – transport du midi
 - 6.5- Le Progrès de Bellechasse vs La Voix du Sud
 - 6.6- Comité stratégique intersectoriel Montmagny-L'Islet
 - 6.7- Suivi au rapport d'analyse de viabilité, de regroupement de services ou de structures entre trois commissions scolaires de la région 12
- 7.- RAPPORT DES COMITÉS**
 - 7.1- Comité de parents
 - 7.2- Comité consultatif du transport
 - 7.3- Comité EHDAA
 - 7.4- Comité directeur pour l'informatique de gestion
 - 7.5- Comité directeur pour l'informatique de l'enseignement
- 8.- INFORMATIONS**
 - 8.1- Assermentation des commissaires-parents
 - 8.2- Lettre à M^{me} Marie Malavoy, ministre du MELS – Gymnase et locaux à l'école secondaire de Saint-Charles
 - 8.3- Lettre de M. Laurent Lampron, directeur général de la CRÉ
 - 8.4- Lettre de remerciements : Maison de Secours La Frontière
 - 8.5- Lettre de M^{me} Pâquerette Gagnon, directrice générale de la FCSQ
 - 8.6- Lettre de M^{me} France Vigneault, directrice du Sport au MELS
 - 8.7- Lettre de M^{me} Pâquerette Gagnon, directrice générale de la FCSQ
 - 8.8- Invitation de la Table Action Solidarité Bellechasse
 - 8.9- Demande d'accès à l'information
 - 8.10- Lettre de M. Jonathan Morissette
 - 8.11- Lettre de M^{me} Josée Bouchard, présidente de la FCSQ
 - 8.12- Lettre de M^{me} Pâquerette Gagnon, directrice générale de la FCSQ
 - 8.13- Ordre du mérite et Prix reconnaissance 2012-2013 du Regroupement des commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches
- 9.- RÉGIE INTERNE**
 - 9.1- ...
- 10.- QUESTIONS DIVERSES**
 - 10.1- ...
- 11.- DOCUMENTATION**
 - 11.1- ...
- 12.- PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 12.1- ...
- 13.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adopté.-

4.- **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2012**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé;

CC-12-11-27-02

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Bernard Therrien et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 octobre 2012;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 octobre 2012 soit adopté tel que présenté.

Adopté.-

6.7- **Suivi au rapport d'analyse de viabilité, de regroupement de services ou de structures entre trois commissions scolaires de la région 12**

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution :

ATTENDU le mandat confié à des consultants d'évaluer la viabilité financière de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, de même que d'éventuels avantages au regroupement de certains services ou à la fusion de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud avec la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin et la Commission scolaire des Appalaches;

ATTENDU les observations formulées par les consultants quant aux perspectives positives pour le maintien de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud dans sa forme actuelle;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud d'offrir des services de proximité à la population de son territoire tout en développant des partenariats dynamiques avec ses partenaires de la région;

ATTENDU la qualité des services éducatifs dispensés aux élèves jeunes et adultes et les excellents résultats en persévérance scolaire;

ATTENDU les efforts de réduction budgétaire déjà réalisés au cours des dernières années;

ATTENDU les travaux présentement poursuivis en collaboration avec le personnel de ses établissements et l'ensemble des acteurs pour assurer le renouvellement de la gouvernance, les limitations des coûts administratifs de même que des coûts de fonctionnement à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud;

ATTENDU les investissements et les efforts consentis depuis l'année scolaire 2011-2012 quant à la mise en œuvre du plan directeur en informatique;

ATTENDU la mise en œuvre prochaine de la partie de la Loi 88 portant sur les élections scolaires;

CC-12-11-27-03

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le commissaire Normand Caron et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la Commission scolaire de la Côte-du-Sud continue de se développer de façon autonome sur son territoire, tout en maintenant des partages d'expertise et de collaboration avec ses partenaires de la région;

QUE la Commission scolaire de la Côte-du-Sud privilégie l'investissement dans son propre réseau informatique plutôt que dans la création d'un réseau commun aux trois commissions scolaires, mettant fin ainsi à l'analyse de regroupement de ses services avec les deux autres commissions scolaires de Chaudière-Appalaches concernées par cette analyse;

QUE la Commission scolaire de la Côte-du-Sud adresse toute sa reconnaissance aux représentants de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin et de la Commission scolaire des Appalaches pour le professionnalisme démontré tout au long de ce processus d'analyse;

QUE la Commission scolaire de la Côte-du-Sud adresse ses remerciements bien sentis à toutes les personnes, impliquées de près ou de loin, dans ce processus d'analyse et de décision.

Adopté.-

5.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question à ce point.

6.- DOSSIERS PRIORITAIRES

6.1- Résiliation du contrat d'engagement d'une employée

Ce point est retiré.

6.2- Nomination d'une ou d'un commissaire pour suppléer à la vice-présidente pour une période donnée

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution :

ATTENDU l'absence annoncée de madame Jeannine Lachance-Mercier, vice-présidente de la commission scolaire, pour la période du 2 janvier au 23 mars 2013;

ATTENDU QU'il convient de procéder à la nomination d'une commissaire ou d'un commissaire pour suppléer à son absence;

CC-12-11-27-04

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** madame la commissaire Johanne Talbot **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE le Conseil des commissaires procède à la nomination de M. Bernard Therrien au poste de vice-président pour la période couverte entre le 2 janvier et le 23 mars 2013;

QUE la rémunération prévue à la vice-présidence lui soit attribuée pour cette période.

Adopté.-

6.3- Appui au projet de loi C-433 [Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (transport scolaire)]

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution :

ATTENDU QUE les frais exigés pour le transport des élèves le midi ne sont pas déductibles dans le calcul de l'impôt à payer par un particulier;

ATTENDU la demande formulée par un nombre considérable de parents voulant que ces frais puissent être déductibles d'impôt;

ATTENDU le projet de loi C-433 déposé à la Chambre des communes du Canada;

CC-12-11-27-05

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** madame la commissaire Amélie Pelletier **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE le Conseil des commissaires de la commission scolaire de la Côte-du-Sud appuie le projet de loi C-433;

QUE cette résolution soit acheminée à M. François Lapointe, député de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup.

Adopté.-

6.4- Lettre de la Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli – transport du midi

Le directeur général intérimaire, M. André Chamard, adressera une lettre au maire de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, lui précisant que sur la question des coûts trop élevés du transport scolaire du midi, les conseils d'établissement avaient déjà pris clairement position en réaffirmant le principe de « l'utilisateur payeur ».

6.5- Le Progrès de Bellechasse vs La Voix du Sud

Le journal Le Progrès de Bellechasse est distribué seulement à l'intérieur du périmètre urbain de Sainte-Claire, contrairement à la Voix du Sud; une vérification sera faite.

6.6- Comité stratégique intersectoriel Montmagny-L'Islet

Le président, M. Alain Grenier, présente ce projet de résolution :

ATTENDU le Comité stratégique intersectoriel pour le mieux-être Montmagny-L'Islet;

ATTENDU l'importance de déléguer un représentant de la commission scolaire de la Côte-du-Sud pour participer aux travaux de ce comité;

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR** madame la commissaire Johanne Talbot **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE madame Jeannine Lachance-Mercier, commissaire, soit nommée pour représenter la Commission scolaire au sein du Comité stratégique intersectoriel pour le mieux-être Montmagny-L'Islet.

Adopté.-

6.7- Suivi au rapport d'analyse de viabilité, de regroupement de services ou de structures entre trois commissions scolaires de la région 12

Ce point a été traité après le point 4.

7.- RAPPORT DES COMITÉS**7.1- Comité de parents**

M^{me} Amélie Pelletier, commissaire-parent, présente le procès-verbal de la rencontre du comité de parents, tenue le 15 octobre 2012.

7.2- Comité consultatif du transport

Aucun sujet à ce point.

7.3- Comité EHDAA

Aucun sujet à ce point.

7.4- Comité directeur pour l'informatique de gestion

Le président, M. Alain Grenier et le directeur général intérimaire, M. André Chamard, présentent le compte-rendu de la rencontre du comité directeur pour l'informatique de gestion, tenue le 25 octobre 2012.

7.5- Comité directeur pour l'informatique de l'enseignement

Le président, M. Alain Grenier, présente le compte-rendu de la rencontre du comité directeur pour l'informatique de l'enseignement, tenue le 25 octobre 2012.

8.- INFORMATIONS

8.1- Assermentation des commissaires-parents

M^{mes} Amélie Pelletier et Marie-Line Comeau ont été assermentées à titre de commissaire-parent lors de la séance du comité plénier du 20 novembre dernier. Le conseil des commissaires remercie sincèrement M. Gérard Pouliot pour son implication tout au long de son mandat.

8.2- Lettre de M^{me} Marie Malavoy, ministre du MELS – Gymnase et locaux à l'école secondaire de Saint-Charles

Le président, M. Alain Grenier, présente la lettre adressée à M^{me} Marie Malavoy, ministre du MELS, ayant pour objet l'utilisation du surplus cumulé pour la construction d'un gymnase et de locaux communautaires à l'école secondaire de Saint-Charles.

8.3- Lettre de M. Laurent Lampron, directeur général de la CRÉ

Le président, M. Alain Grenier, présente la lettre de M. Laurent Lampron, directeur général de la Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches, faisant part de la décision de la CRÉ d'adopter la reddition de comptes « *Rapport final janvier 2008 à janvier 2011* » de l'Action jeunesse structurante (AJS) visant la prévention du suicide auprès de la clientèle des centres de formation professionnelle et de l'éducation des adultes de la région de la Chaudière-Appalaches.

8.4- Lettre de remerciements : Maison de secours La Frontière

Le président, M. Alain Grenier, présente la lettre de remerciements de la Maison de secours La Frontière, à la suite de notre participation à la soirée Méchoui Rock'n Fun.

8.5- Lettre de M^{me} Pâquerette Gagnon, directrice de la FCSQ

Le président, M. Alain Grenier, présente la lettre de M^{me} Pâquerette Gagnon, directrice générale de la FCSQ, ayant pour objet les frais de gestion des commissions scolaires.

8.6- Lettre de M^{me} France Vigneault, directrice du Sport au MELS

Le président, M. Alain Grenier, présente la lettre de M^{me} France Vigneault, directrice du Sport au MELS, nous confirmant l'attribution, pour l'exercice financier 2011-2012, d'une aide financière de 2 500 \$ pour l'achat de costumes et d'équipement ainsi que 2 000 \$ pour la rémunération d'entraîneuses ou d'entraîneurs pour l'école secondaire de Saint-Paul.

8.7- Lettre de M^{me} Pâquerette Gagnon, directrice générale de la FCSQ

Le président, M. Alain Grenier et le directeur général intérimaire, M. André Chamard, présentent la lettre adressée à M. Alain Veilleux, sous-ministre adjoint au MELS ayant pour objet les modifications apportées à la Loi sur le droit d'auteur.

8.8- Invitation de la Table Action Solidarité Bellechasse

Le président, M. Alain Grenier, présente l'invitation reçue de la Table Action Solidarité Bellechasse à participer à une rencontre de consultation auprès des acteurs clés de Bellechasse qui permettra d'identifier les axes d'intervention possibles sur le territoire de Bellechasse.

8.9- Demande d'accès à l'information

Le président, M. Alain Grenier, présente la demande d'information reçue de la Coalition Avenir Québec (CAQ).

8.10- Lettre de M. Jonathan Morissette

Le président, M. Alain Grenier, présente la lettre de M. Jonathan Morissette au regard de l'enseignement des arts martiaux à l'école secondaire de Saint-Anselme.

8.11- Lettre de M^{me} Josée Bouchard, présidente de la FCSQ

Le président, M. Alain Grenier, présente la lettre de M^{me} Josée Bouchard, présidente de la FCSQ, faisant part des notes argumentaires préparées par la FCSQ en lien avec les compressions budgétaires annoncées par le gouvernement dans son budget 2013-2014.

8.12- Lettre de M^{me} Pâquerette Gagnon, directrice générale de la FCSQ

Le président, M. Alain Grenier, présente la lettre de M^{me} Pâquerette Gagnon, directrice générale de la FCSQ, qui répond à certaines questions d'ordre juridique en lien avec l'annonce des élections scolaires en 2014.

8.13- Ordre du mérite et Prix reconnaissance 2012-2013 du Regroupement des commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches

Le président, M. Alain Grenier, présente les documents relatifs à l'Ordre du mérite et Prix reconnaissance 2012-2013 du Regroupement des commissions scolaires de la région Chaudière-Appalaches.

9.- RÉGIE INTERNE

Aucun sujet à ce point.

10.- QUESTIONS DIVERSES

Aucune question à ce point.

11.- DOCUMENTATION

Aucun document à ce point.

12.- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question à ce point.

13.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

CC-12-11-27-07

IL EST PROPOSÉ PAR madame la commissaire Johanne Talbot et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE la séance soit levée à 22 h 25.

Adopté.-

Alain Grenier
Président

Serge Mathurin
Secrétaire général

